



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale virtuelle du 15 juillet 2021

### **1ère résolution : Election du Président de séance**

M Alain DAGOIS est élu Président de séance.

### **2e résolution : Election du secrétaire de séance**

Mme Colette BLOT est élue Secrétaire de séance.

### **3e résolution : Election des scrutateurs**

Messieurs Alain ONDET et Daniel MOREAU sont élus scrutateurs de l'Assemblée Générale.

### **4e résolution : Rapport d'activité du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021**

Après avoir pris connaissance du rapport d'activité de l'année 2020/2021 présenté par le  
Président

du Club (annexé à la convocation), l'Assemblée Générale approuve ledit rapport et donne quitus au bureau de sa gestion pour l'exercice écoulé.

### **5e résolution : Rapport financier de l'exercice du 1/1/2020 au 31/12/2020**

Après avoir pris connaissance du rapport financier de l'année 2020 présenté par le Trésorier du Club (annexé à la convocation), l'Assemblée Générale approuve ledit rapport et donne quitus  
au

bureau de sa gestion pour l'exercice écoulé.

### **6e résolution : Tarif des Licences de la FFRP 2021/2022 et Cotisation du Club**

Compte tenu des annulations successives des randonnées en 2020 et 2021, consécutives aux consignes sanitaires de la COVID 19, le Bureau propose d'offrir aux adhérents de la saison  
2020/2021

le montant de la cotisation pour l'exercice 2021/2022.

Les nouveaux adhérents inscrits à compter du 1/9/2021 paieront leur cotisation normalement.

Le tableau des tarifs des licences et des cotisations 2021/2022 se présente de la façon suivante :

	Individuelles		Familles	
	Adhérents	Nouveaux	Adhérents	Nouveaux
	2020/2021	adhérents	2020/2021	adhérents
Licence 2021/2022 FFRP(1)	25,85 €	25,85 €	51,25 €	51,25 €
Cotisation Club Randonnée Montoise	0,00 €	5,00 €	0,00 €	10,00 €
Total	25,85 €	30,85 €	51,25 €	61,25 €

**(1) sous réserve de confirmation du maintien des tarifs de licence par la FFRP. A ce jour, la FFRP n'a toujours pas communiqué ses tarifs 2021/2022.**

L'Assemblée Générale approuve les tarifs des licences et de la Cotisation Club pour l'année 2021/2022.

### **7e résolution : Renouvellement des membres du Bureau de la Randonnée Montoise**

Le Bureau de la Randonnée Montoise est composé de 13 membres au jour de l'AG

Alain DAGOIS	Président	2024
M Alain ONDET	Vice-Président	2022
M Daniel MOREAU	Vice-Président	2021
Mme Colette BLOT	Secrétaire	2024
M Jean Pierre METAIS	Secrétaire Adjoint	2024
M Louis CORSI	Trésorier	2024
Mlle Nathalie DELAUNAY	Trésorière Adjointe	2022
M Alain BLOT	Membre	2024
Mme Monique BONIN	Membre	2024
Mme Muriel CORSI	Membre	2021
Mme Marie Françoise CROUVISIER	Membre	2022
Mm Catherine DAGOIS	Membre	2021
Mme Cathy DUVEAU	Membre	2024

L'Assemblée Générale est informée des démissions pour raisons personnelles (déménagement) des membres du bureau suivants :

M Louis CORSI, membre statutaire et Trésorier élu lors de l'AG 2020, dont le mandat devait arriver à échéance en 2024

Mme Monique BONIN, membre associée élue lors de l'AG 2020, dont le mandat devait arriver à échéance en 2024.

En outre,

Mme Muriel CORSI, membre associée, élue lors de l'AG 2017, dont le mandat arrive à échéance lors de la présente AG en 2021, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

M Daniel MOREAU, membre statutaire, Vice-Président, élu lors de l'AG 2017, dont le mandat arrive à échéance lors de la présente AG en 2021, sollicite le renouvellement de son mandat.

Mme Catherine DAGOIS, membre statutaire, élue lors de l'AG 2017, dont le mandat arrive à échéance lors de la présente AG en 2021, sollicite le renouvellement de son mandat.

Mme Valérie GUILLERMIC, nouveau membre, candidate au poste de trésorière.

Le bureau du Club est composé de 4 membres minimum et 15 maximum. Ils sont élus par l'AG pour une période de 4 ans renouvelable. Les fonctions des membres du bureau sont déterminées en réunion de bureau à l'issue de l'AG.

Les candidatures suivantes au poste de membre du Bureau ont été reçues par le Club et sont donc soumises à l'approbation de l'AG pour un mandat de 4 ans venant à échéance lors de l'AG de 2025.

**Mme Catherine DAGOIS**

**Mme Valérie GUILLERMIC** nouveau membre

**M. Daniel MOREAU**

**Ces 3 personnes sont élues pour 4 ans.**

***8e résolution : projets pour l'année 2021/2022***

Après avoir pris connaissance des projets d'activité pour l'année 2021/2022 (annexés à la convocation) l'Assemblée Générale approuve les dits projets et charge le Bureau de les mettre en œuvre.